

CONSEIL MUNICIPAL
Réunion du mercredi 10 novembre 1999

Présents: Mmes BOITEL, BOULANGER, FAUCHER, Mlle PICKERING,
MM DOUET, GELPEROWIC, GROSSET, MAQUET, NORMAND, PICOU.

Absent non excusé : M HARMSWORTH.

Présents dans la salle : Mlles HARMSWORTH Jennifer et TROLLÉ.

Secrétaire de séance: M.PICOU.

Signature du dernier compte-rendu par les membres présents.

CONSEIL D'ENFANTS :

Les élections auront lieu le jeudi 11 novembre de 10 h 30 à 12 heures.

ENFOUISSEMENT DES RÉSEAUX :

Les travaux ont commencé avec du retard et seront réalisés par la Société CEGA, sous traitant de Vexin Electricité.

Le transformateur est en place.

Chaque propriétaire sera consulté par un bureau d'étude désigné par l'entreprise Vexin Electricité.

Éclairage Public : L'entreprise prestataire assurera la pose de l'équipement et la commune assurera directement l'achat des candélabres en accord avec l'entreprise.

Réunions de chantier, tous les mercredis matins.

COMMISSION D'APPEL D'OFFRES

La nouvelle réglementation demande de constituer la commission de 3 titulaires et de 3 suppléants.

Le conseil désigne les candidats comme suit,

Titulaires : MM DOUET - PICOU - Mme FAUCHER.

Suppléants : MM NORMAND - MAQUET- GROSSET.

R.N. 2.

Dans le cadre des négociations du contrat de plan Etat-Région, une mobilisation des élus des communes concernées par la RN2, sous la conduite du maire de Villers-Cotterêts , a été organisée. Le conseil décide de s'associer et de confirmer la lettre du maire demandant l'inscription des travaux de mise à 2 fois 2 voies du tronçon Le Plessis Belleville-Soissons.

GROUPE SCOLAIRE :

Le représentant du CAUE prépare le dossier pour les demandes de subvention auprès du Conseil Général à déposer pour le 15 novembre 1999.

EMPLOI JEUNE :

L'accord pour l'emploi jeune "Agent de mise en valeur du patrimoine et de l'environnement"

est obtenu ; il pourrait commencer début décembre.

CONSEIL INTERCOMMUNAL DE PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE :

Un bureau a été formé, Monsieur DOUET est élu président. Un questionnaire va être diffusé à tous les habitants.

SIVOM :

L'ancienne caserne des pompiers va être vendue 1 million de francs.

Les communes de Versigny et Baron ont souhaité se retirer de la vocation "Accueil de la petite enfance". Le conseil délibère pour entériner ce choix.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES :

Le prochain conseil communautaire aura lieu le 15/11/1999.

L'Élargissement des vocations, notamment Ecole de musique, contrat rural et secours-incendie sont à l'ordre du jour.

COMMUNICATIONS DIVERSES :

- La commune prend option pour l'achat d'une parcelle de 80 ares 83 centiares située au lieudit "La Fosselle" 2C6. Cette parcelle appréhendée nous est proposée par le centre des Impôts.

(Ministère des finances)

- L'histoire du village et de l'église (Jennifer)

Le retable va être restauré, l'étude de faisabilité nous est parvenue.

Jennifer va faire une présentation du travail et des recherches qu'elle a menés jusqu'à aujourd'hui en organisant une exposition afin de permettre aux habitants du village d'apporter leurs connaissances sur l'histoire contemporaine du village.

Réunion du groupe histoire, le samedi 27 novembre 1999 à 14 h 30.

Installation d'une ligne Numéris à la mairie et suppression de la ligne télécopie. Avec le mode DUO (1 abonnement pour 3 lignes) la réduction des abonnements est significative.

Repas communal le 4 janvier 2000 à 19 heures.

Congrès des maires les 23, 24 et 25 novembre 1999.

Mairie :

- Jennifer est présente à la mairie les lundis et vendredis toute la journée.

- Madame ANTRAIGUE, les mardis, mercredis, jeudis après-midi.

- Sylvie les mercredis de 9 heures à 14 heures.

La séance est levée à 23 heures